

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pandémie de la COVID-19

Le premier ministre François Legault durcit le ton contre les personnes et les commerces récalcitrants

Québec, le 2 avril 2020 – Après avoir dévoilé un bilan de 5 518 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, 365 hospitalisations, dont 96 aux soins intensifs, et 36 décès, le premier ministre du Québec, François Legault, a haussé le ton, jeudi, à l'égard des personnes et des entreprises non essentielles qui ne respectent pas les consignes de la santé publique.

François Legault a demandé aux policiers de la Sûreté du Québec et aux corps de police municipaux, notamment de Montréal, d'être moins tolérants, et même de sévir contre les gens qui défient les règles en continuant de se rassembler et contre les commerces non essentiels toujours ouverts. « C'est injuste pour la majorité des Québécois qui respectent les règles de voir quelques personnes nuire à nos efforts collectifs. Ceux qui ne respectent pas les consignes recevront des amendes de 1 000 à 6 000 dollars de la police. C'est tout ce qu'ils méritent. C'est sérieux, il y a des vies qui sont en jeu », a-t-il déclaré.

Toutes les mesures pour limiter la transmission du virus d'une personne à l'autre doivent être suivies. Le premier ministre a invité l'ensemble des Québécois à ne pas prendre de risques et à éviter tout déplacement. « Ne vous demandez pas si vous allez être capable de passer le point de contrôle. Demandez-vous plutôt si c'est absolument essentiel de vous déplacer », a-t-il dit.

Équipements stables

François Legault a réitéré que le réseau de la santé et des services sociaux se tient prêt. Le réseau dispose d'assez de respirateurs pour passer à travers les scénarios les plus pessimistes et continue de recevoir des commandes de masques, de gants et de blouses. « Tous les établissements du Québec ont assez d'équipements pour la prochaine semaine, a réaffirmé M. Legault. On travaille fort sur les commandes, même si ça joue dur à l'étranger. Il y a aussi des entreprises québécoises qui se préparent à prendre la relève. »

Du soutien pour le personnel de la santé

Le premier ministre a salué aujourd'hui l'ensemble des travailleurs qui œuvrent dans le

réseau de la santé, en commençant par les centaines de personnes et de scientifiques qui travaillent pour la santé publique et qui combattent la propagation du virus dans chaque région du Québec. « Derrière Dr. Arruda, il y a des centaines de personnes, des scientifiques, qui travaillent jour et nuit, pour nous proposer les meilleures mesures pour combattre le virus. Merci ! » a témoigné M. Legault.

Pour souligner cette reconnaissance, le président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Christian Dubé, et la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, annonceront cet après-midi une bonification salariale et des mesures de protection du personnel atteignant 287 millions de dollars pour les travailleurs de la santé qui sont en contact direct avec des patients atteints de la COVID-19, y compris les préposés aux bénéficiaires dans les résidences privées pour aînés. « Je pense qu'on a rarement vu des personnes qui méritent autant des augmentations de salaire », a-t-il conclu.

Citation :

« Je sais que la grande majorité des Québécois respectent les consignes. Je suis tellement fier des Québécois, vous m'impressionnez ! Malheureusement, il y a encore des personnes qui se rassemblent et des entreprises de services non essentiels qui sont ouvertes. Les policiers font déjà des interventions, mais je leur demande d'être moins tolérants. Et tous ceux qui continuent de ne pas respecter les consignes recevront des amendes de 1 000 à 6 000 dollars. C'est tout ce qu'ils méritent. »

François Legault, premier ministre du Québec

Faits saillants :

- En date du mercredi 1^{er} avril 2020, à 21 h, il y a au Québec 5 518 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19. Il y a actuellement 4 871 personnes qui sont testées et dont les résultats sont en attente. Aussi, 69 024 personnes ont été testées et ont reçu un résultat négatif.
- Actuellement, 365 personnes sont hospitalisées, dont 96 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 36 au Québec.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
 - 418 644-4545
 - 450 644-4545
 - 514 644-4545
 - 819 644-4545
 - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : https://twitter.com/sante_gc (@sante_gc)

(@sante_qc).

- 30 -

Source : Ewan Sauves
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
514 585-4451
ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca

Cci : Personnel de comté

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez svp le détruire et en informer l'expéditeur.